

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi huit du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GILDAS-DES-BOIS, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Saint-Gildas-des-Bois, sous la Présidence de Monsieur Jean-François LEGRAND, Maire.

Date de convocation : 27/03/2024

Date d'affichage : 27/03/2024

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Nombre de votants : 27

Présents : M. J-F. LEGRAND, Mme D. FRASLIN, M. J-P. BONOUVRIER, Mme O. DEPIROU, M. B. LELIEVRE, Mme P. ROY, M. F. ROUSSEAU, Mme C. ROLAND, M. L. FAVREAU, M. P. BIDON, M. L. PLAUD, M. H. BLANDIN, Mme C. MAHE, M. T. DANIEL, M. J. BLANCHARD, Mme S. PLAUD, Mme S. LE MAGUERESSE, M. A. BOMPE, Mme E. POTTIER-CLEMENT, M. M. POULARD M. M. GUENO, Mme G. JOUNY-BRIAND, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : M. Y. DENIGO (pouvoir à M. G. JOUNY-BRIAND), Mme L. FAUCHER (pouvoir à M. J-P. BONOUVRIER), Mme A. MICHAUD (pouvoir à Mme. E. POTTIER-CLEMENT), Mme F. ALLAIN (pouvoir à M. M. POULARD), Mme C. HOUIS (pouvoir à M. F. ROUSSEAU),

N°2024.IV.06– VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2024.

Monsieur le Maire propose le Budget Principal qui s'équilibre en dépenses et recettes et qui se résume de la manière suivante :

	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	3 695 000.00 €	3 695 000.00 €
Section d'Investissement	2 662 500.00 €	2 662 500.00 €

Le Conseil Municipal procède au vote à main levée et adopte, **à l'unanimité des membres présents ou représentés**, le Budget Primitif Principal 2024.

FAIT A SAINT GILDAS DES BOIS, LE 8 AVRIL 2024.

Le Maire,
Jean-François LEGRAND.



La secrétaire de séance,
Olivia DEPIROU.

